



Les Echos

de BOHARS

N° 357 - Juin 2011

20/21/22 juin/19h30

Espace Roz Valan

10 juin, 19h30

Le Quartz, Brest

14/15 juin, 19h30

L'Athéna, Ergué-Gabéric



entrendanse

escabelle

**RÉDACTION DES ÉCHOS**

Pour la parution de vos articles dans les prochains « échos », merci de bien vouloir nous les transmettre **au plus tard le 10 juin 2011**, soit en les déposant à l'accueil de la mairie ou dans la boîte aux lettres, mais de préférence par mail à l'adresse suivante :

les-echos@mairie-bohars.fr

HORAIRES ET CONTACTS DE LA MAIRIE

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 02.98.03.59.63

Site Internet : <http://www.mairie-bohars.fr>

En cas d'incident particulier survenant en dehors des heures d'ouverture de la mairie vous pouvez appeler le 06.75.74.19.24

Adresses mail :

- etat-civil@mairie-bohars.fr
- communications@mairie-bohars.fr
- urbanisme@mairie-bohars.fr
- ressources-humaines@mairie-bohars.fr
- affaires-sociales@mairie-bohars.fr
- secretariat-general@mairie-bohars.fr
- comptabilite@mairie-bohars.fr
- affaires-scolaires@mairie-bohars.fr
- elections@mairie-bohars.fr
- direction-generale@mairie-bohars.fr
- animation-jeunesse@mairie-bohars.fr
- creche@mairie-bohars.fr

SERVICES D'URGENCE

POMPIERS : ☎ 18

MÉDECIN DE GARDE : ☎ 02.98.44.55.55
ou le 15 pour les urgences uniquement.

ASSOCIATION DES GARDES MÉDICALES
BRESTOISE ☎02.98.34.16.64 de 8h à 20h

SOS MÉDECIN : ☎ 02.98.34.00.00
En semaine : de 20h à 8h - le week-end : du samedi 12h au lundi 8h

GENDARMERIE : ☎ 02.98.07.44.68

E.D.F. DEPANNAGES : ☎ 08.10.33.30.29

G.D.F. DEPANNAGES : ☎ 02.98.02.02.22

SERVICE EAU : ☎ 08.11.90.49.05

N° D' URGENCE EUROPÉEN : ☎ 112

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Jean-Paul JOUAN – Ouest France
06.30.17.12.93
kerouestf@gmail.com

Jacques BLEUNVEN – Le Télégramme
06.86.53.11.48
teleg.bohars@laposte.net

DÉCHÈTERIE DU SPERNOT

Du 1er avril au 30 septembre :

Tous les jours : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 19h30

Le dimanche : 9h30 à 12h30 et 13h30 à 18h00

RELAIS POSTE COMMERÇANT

À Proxi depuis le 1er avril 2011

Lundi 15h30-19h30

Mardi au samedi : 8h00-13h30 et 15h30-19h30

Fermé le dimanche ☎02.98.03.74.59

**LA MAISON DE L'ENFANCE**

- Crèche halte-garderie « Les Bidourig » :
02.98.47.95.37.

- Centre de loisirs « familles rurales » :
02.98.47.65.12 ou 06.30.99.88.45



- Relais Assistantes Maternelles :
Animatrice : Elisabeth MARGE au 02.98.01.14.04
Le service du relais est ouvert les lundis, mardis, jeudis et les vendredis matins à Guilers.
Les jours de permanences téléphoniques sont le lundi de 14h à 16h à Bohars et le mardi de 10h à 12h à Guilers.

CENTRE DE LOISIRS

Ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h45.

Renseignements :
02.98.47.65.12 ou 06.30.99.88.45



CYBERCOMMUNE

A la Grange :

Mardi: 17h-19h
Mercredi: 11h-12h / 15h-18h
Jeudi, Vendredi: 16h-19h
Samedi: 13h-15h



☎ 02.98.47.68.67
bohars@wanadoo.fr



BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture :



Période scolaire :

Vacances :

Mardi : 14h30-18h00
Mercredi : 10h00-12h00
 14h30-16h30
Jeudi : 16h30-18h00
Samedi : 10h00-12h00

Mardi, jeudi et samedi
10h00 à 12h

☎02.98.03.55.53

FOYER DES JEUNES

Horaires d'ouverture

En période scolaire :

Mercredi : 14h00-18h00
Vendredi : 17h00-19h00 / 20h00-22h00
Samedi : 14h00-18h00

Hors période scolaire :

Du lundi au vendredi : 13h30-18h30.
Le mardi : 20h00-22h00.



SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Daniel MESGUEN

21 rue Prosper Salaün
☎ 02.98.47.33.80

Consultations : **sur** rendez-vous, absent le jeudi.

Florence JEZEQUEL

21, rue Prosper Salaün
☎ 02.98.47.00.58

Consultations : **sur** rendez-vous, absente le mercredi.

Dr Rozen TREBAOL

6 rue J.M. Huon de Kermadec
☎ 02.98.47.92.54

Consultations les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h00 sans rendez-vous. Les après-midis sur rendez-vous et samedi matin. Absente le jeudi.



PHARMACIE

Martine LAURENT

25 rue Place Prosper SALAUN
☎ 02.98.01.11.13

Lundi : 14h00-19h30

Du mardi au vendredi : 9h00-12h30 et 14h00-19h30

Samedi : 9h00-12h30

PHARMACIE DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde, merci de bien vouloir composer le 32 37.

Vous serez dirigés vers un répondeur automatique et vous pourrez taper les cinq chiffres de votre code postal pour connaître la pharmacie de service. L'appel sera facturé 34 centimes la minute.

DENTISTE

Françoise BRIAND

27 rue Prosper Salaün
☎ 02.98.47.48.47

09h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00

Fermeture le mardi matin et le jeudi.

Le samedi sur rendez-vous.

CABINETS INFIRMIERS

Jean-Michel GUILLOSSOU et Michèle CROCQUEY

4 rue du Kreisker, 7j/7

☎ 02.98.47.55.70 ou 06.81.30.34.56

Caroline PASTOR et Valérie TREBAOL

11 rue Huon de Kermadec, 7j/7

☎ 02.98.47.56.72

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

Eric L'AFFETER et Carole STRICOT

6 rue Jean Michel Huon de Kermadec

☎ 02.98.47.03.17

PODOLOGUE-PÉDICURE

Sur rendez-vous

☎ 02.98.28.75.09

SOCIAL

ÉQUIPE SOCIALE

Mme GUEGUEN, assistante sociale du Centre Départemental d'Action Sociale de Lambézellec.
 ☎ 02.98.03.39.52.
 Prochaine permanence : 9 juin 2011 à partir de 9h15 et sur rendez-vous.
 Cette permanence ne concerne pas les ressortissants ASA.

A.D.M.R-GUILERS-BOHARS

Aide aux personnes âgées et à la famille
 Emplois familiaux et garde d'enfants à domicile
 Permanence : 25 rue Abbé de l'Épée à GUILERS (rdc gauche) le mardi de 10h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 17h00.
 Possibilité de rendez-vous. Tél/Fax : 02.98.07.69.05



MISSION LOCALE

À Brest, 19 place Napoléon III
 Accueil et soutien dans le parcours d'insertion pour les jeunes de 16 à 26 ans
 ☎02.98.47.25.53

PACT FINISTÈRE



Conseils techniques et études de subventions pour l'amélioration de l'habitat pour la personne de 60 ans et plus et l'adaptation du domicile au handicap. **Permanence du PACT Finistère sur rendez-vous.**

Renseignements : 21 rue Emile Zola à Brest.

☎02.98.44.85.76

E-mail : pact-arim-brest@wanadoo.fr

Site web : www.guidehabitat29.com

État Civil

NAISSANCES :

Maxence BATTEAU
 Tristan RIOUAL
 Chloé RIOUAL
 Marius, Maïeul GUIVARCH
 Sacha, Jean, Titouan BLECON



DÉCÈS :

Pierre BLOAS, 79 ans
 Yolande LE DRET née LE GUEN, 65 ans
 Charles DEMERS, 91 ans
 François LAMOUR, 96 ans
 Yves MANAC'H, 84 ans
 Marie, Anne MARZIOU née LANDURÉ, 96 ans
 Paul MENGUY, 91 ans
 Dominique LÉON, 53 ans

Permanences des élus

Mme Pascale Mahé, vice présidente du Conseil Général tiendra une permanence le 18 juin 2011 de 10h à 12h à la Mairie, Salle du Conseil Municipal.

ADJOINTS ET DÉLÉGUÉS

Des modifications pouvant intervenir dans les permanences, pensez à en vérifier l'exactitude.

Samedi 4 juin 2011 : Jacques BEYOU, adjoint aux affaires scolaires et à la petite enfance.

Samedi 11 juin 2011 : Jean-Jacques LOUARN, conseiller municipal délégué aux sports et à l'environnement.

Samedi 18 juin 2011 : Pascale ALBERT,

conseillère municipale, déléguée à l'animation.

Samedi 25 juin 2010 : Patrice FLOCH, conseiller municipal délégué à la petite enfance.

Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE

DEMANDÉS

TREMENBERT Pierre (création d'un double garage),
24 rue du Ruffa.

QUINQUIS François et FALHUN Valérie (extension
d'habitation), 2 impasse ar Rozig.

MARCHADOUR Sylvain / HERVE Anne-Gaëlle
(diverses modifications), 130 allée Van Gogh.

ACCORDÉS

CADIOU Marion (Modification de l'implantation de la maison)
125 allée Park Braz.

LE MENER Jean-Marc et Béatrice (extension
d'habitation)
105 allée Park Bihan.



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

DEPOSÉES

DE ALMEIDA Georges (clôture), 175 allée Park Braz.

LAGATHU François (abri de jardin), 454 rue Park ar Roz.

KEREBEL Bruno (abri de jardin), 430 rue Park ar Roz.

ULVOAS Henri (véranda), 4 rue de Pen ar Guéar.

BLONDY Jean-Luc (clôture), 220 allée des iris.

PRADELOU Frédérique (clôture), 40 allée Park an Atil.

AIGUIER Stanislas (portail), 190 allée des Jardins de
Talarn.

LAMBERT Jérôme et Gaëlle (portail + clôture),
180 allée des iris.

PRAT Yvon (muret), 452 rue Park ar Roz.

JEGOU Jacques (abri de jardin), 374 rue Park ar Roz.

GEISSNER Christian (ravalement), 5 impasse ar Rozig.

DANET Stéphane (remplacement et agrandissement de 2
fenêtres de toit), 2 rue le Gonidec.

ABALAIN Jeannine (mur de soutènement),
250 allée des iris.

GUERET Gildas (abri de jardin), 4 bis rue du Kreisker.

PIRIOU Pierrick (Remplacement d'une clôture PVC par
une clôture bois), 33 rue de Loguillo.

Communication de la mairie

ENTRETIEN DES JARDINS

Nous vous rappelons que par arrêté préfectoral n°96-3000 du 20 décembre 1996, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que notamment : tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

La commune s'est inscrite au concours communautaire des maisons fleuries. Les boharsiens peuvent dès à présent venir s'inscrire en mairie ou téléphoner au 02.98.03.59.63, pour participer à ce concours et ce jusqu'au vendredi 3 juin.

7 catégories :

1ère catégorie : maison avec jardin très visible de la rue.

2ème catégorie : décor floral installé en bordure de la voie publique.

3ème catégorie : maisons avec balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue.

4ème catégorie : fenêtres ou murs fleuris.

5ème catégorie : immeubles collectifs.

6ème catégorie : hôtels, restaurants ou cafés avec ou sans jardin.

7ème catégorie : hébergements chez l'habitant (fermes, gîtes et chambres d'hôtes).



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

La réunion publique sur le rendu de l'étude concernant l'aménagement de la zone 2AUh du secteur de Kérampir se déroulera **mardi 14 juin à 19 heures à l'Espace Roz Valan**

Les enquêtes publiques conjointes suivantes :

- relative à l'autorisation de prélèvement des eaux de la rivière la Penfeld à partir de la prise d'eau de Kerleguer à Brest, son utilisation pour l'alimentation en eau destinée à la consommation humaine,
- préalable à la déclaration d'utilité publique de la dérivation et du prélèvement d'eau, du projet d'établissement des périmètres de protection de la prise d'eau de Kerleguer, ainsi que l'institution des servitudes afférentes,
- parcellaire en vue de déterminer les terrains constituant les périmètres de protection immédiate.

Elles se dérouleront pendant 33 jours consécutifs, **du 20 mai au 21 juin 2011**, sur le territoire des communes de BREST et BOHARS dans les formes déterminées par le code de l'expropriation sous réserve des adaptations justifiées par l'application de l'article R 214-8 du code de l'environnement.

Monsieur François BELLEC, major de gendarmerie en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Rennes.

Pendant le délai de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance, sur place du dossier, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies et consigner ses observations sur les registres d'enquête ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur en Mairie de BREST (mairie annexe de Lambézellec – 25, rue Robespierre – 29200 BREST).

Un dossier sommaire accompagné d'un registre subsidiaire seront également mis à la disposition du public dans les mairies de Gouesnou, Guilers, Guipavas, Plouzané et Le Relecq-Kerhuon.

Indépendamment de ces dispositions, le commissaire enquêteur recevra les déclarations verbales des habitants et des intéressés en mairie de :

Les personnes intéressées autres que le propriétaire, l'usufruitier, les fermiers, les locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes sont tenues de se faire connaître à

BREST

- le vendredi 10 juin 2011 de 13h30 à 16h30
- le mardi 21 juin 2011 de 13h30 à 16h30

BOHARS

- le mercredi 1^{er} juin 2011 de 13h30 à 16h30
- le vendredi 17 juin 2011 de 13h30 à 16h30

l'expropriant dans un délai d'un mois, à défaut de quoi elles seront, en vertu des dispositions finales du troisième alinéa de l'article L. 13-2, déchues de tous droits d'indemnité.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport dans lequel le commissaire enquêteur énonce ses conclusions motivées sera déposée en mairie de Brest et de Bohars ainsi qu'à la sous-préfecture de Brest pour y être tenue à la disposition du public pendant un délai d'un an à compter de la clôture des enquêtes.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Etablissement de servitudes radioélectriques contre les obstacles et les perturbations électromagnétiques sur le territoire des communes de Berrien, Bohars, Botmeur, Brasparts, Brest, Briec, Carhaix-Plouguer, Cast, Châteaulin, Concarneau, Daoulas, Dinéault, Dirinon, Ergué-Gabéric, Le Faou, La Feuillée, la Forêt-Fouesnant, Guiclan, Guengat, Guilers, Guimiliau, Guipavas, Hanvec, Hôpital-Camfrout, Huelgoat, Irvillac, Kergloff, Lampaul-Guimiliau, Landévennec, Landivisiau, Landrévarzec, Lanrivoaré, Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, Locronan, Logonna-Daoulas, Milizac, Morlaix, Motreff, Pleyben, Pleyber-Christ, Plogonnec, Plomodiern, Plouénan, Plougastel-Daoulas, Plouneour-Ménez, Plourin-les-Morlaix, Plouvorn, Plouyé, Pont-de-Buis-les-Quimerch, Poullaouen, Quéménéven, Quimper, Rédené, Roscoff, Rosnoën, Saint-Coulitz, Saint-Evarzec, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Pol-de-Léon, Saint-Renan, Saint-Rivoal, Saint-Sauveur, Saint-Thégonnec, Saint-Urbain, Saint-Yvi, Sainte-Sève, Santec, Trégarvan, Plévin et Paule.

Une enquête sur le projet susvisé sera ouverte pendant une période de 16 jours consécutifs du 23 mai au 7 juin inclus.

Le siège de l'enquête est fixé à la Préfecture du Finistère où les pièces du dossier seront déposées. Un registre à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur sera ouvert à la Préfecture. Un dossier ainsi qu'un registre subsidiaire, côté et paraphé par les maires, seront déposés dans les mairies citées ci-dessus. Pendant le délai de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance sur place du dossier, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies et consigner ses observations sur les registres d'enquête ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur à la Préfecture du Finistère. Indépendamment de ces dispositions, M. Michel STERVINO, commissaire enquêteur, recevra les observations du public : **Mairie de Châteaulin, le mercredi 1er juin 2011 de 14h00 à 17h00**

Mairie de Paule, le mardi 7 juin 2011 de 14h00 à 17h00

Copie du rapport dans lequel le commissaire enquêteur énonce ses conclusions motivées sera déposée dans les mairies concernées par le projet et à la préfecture du Finistère (Préfecture du Finistère - DA2P –Bureau de l'animation et du dialogue public - 42, Bd Dupleix - 29320 Quimper).

Le préfet,

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 10 MAI 2011**

L'an deux mille onze, le mardi dix mai, le Conseil Municipal de Bohars, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Armel GOURVIL, Maire.

Etaient présents : Pascale ALBERT, Jacques BEYOU, Jacques BRENEOL, Chantal CHICAULT, Pascal COGUIEC, Frédéric FASQUELLE, Anne-Marie FLOC'H, Patrice FLOC'H, Gérard FLOURY, Jean-Philippe GOURVES, Armel GOURVIL, Yannick GUIZIOU, Jean-Claude KERJEAN, Sylvaine LAOT, Hélène LE HER, Catherine LE BORGNE, Georges LEON, Jean-Jacques LOUARN, Yves MORVAN, Caroline MORVAN, Jean-Yves TREBAOL.

Etaient absentes et représentées : Claudie KERROS a donné pouvoir à Sylvaine LAOT, Christelle ROUSIERE a donné pouvoir à Caroline MORVAN.

Assistait également à la réunion : Alain JEZEQUEL, Directeur Général des Services, Madame Caroline MORVAN a été nommée secrétaire de séance. La séance est ouverte à 19h05.

Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux Madame Caroline SLEIMAN, adjointe administrative de 1ère classe, récemment recrutée en qualité de responsable des affaires sociales et du centre communal d'action sociale.

Il les informe également de la présence dans l'assistance de Mesdemoiselles MARTINS et QUEMENEUR, actuellement en stage aux services administratifs dans le cadre de leurs études à la Maison Familiale de Saint Renan.

Puis, il soumet le procès-verbal de la réunion du 8 avril au vote du conseil municipal. Celui-ci n'appelle aucune observation particulière. Il est donc approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour proprement dit est alors abordé.

1 – Convention avec le Conseil Général concernant l'aide à l'accueil de la Petite Enfance.

Rapporteur : Jacques BEYOU

Par délibération du 1er février 2008, le Conseil Général a décidé d'apporter son soutien aux gestionnaires publics pour accompagner les enfants et leurs familles en matière d'accueil. Axe fort de l'Agenda 21 mis en œuvre par le Conseil Général, repris par le projet stratégique 2010 – 2014, cette volonté s'appuie sur le programme d'aide à l'accueil de la petite enfance qui fixe des axes prioritaires :

-Favoriser la création de places d'accueil pour un développement équilibré des possibilités d'accueil et favoriser une meilleure prise en compte des territoires sensibles.

-Adapter les réponses aux besoins des familles (accueil court, temps partiel, horaires décalés).

-Mieux prendre en compte les publics en précarité, par une réponse adaptée et répondre aux attentes spécifiques du Conseil Général pour des publics ciblés (bénéficiaires de minima sociaux, familles monoparentales, actions dans le champ de la prévention et de la protection de l'enfance, ...).

Ce programme prévoit par ailleurs que seuls les gestionnaires ayant signé une convention avec le Conseil Général pourront percevoir la participation financière correspondante.

Une première convention a pris fin au 31 décembre 2010. C'est pourquoi il est proposé d'en conclure une nouvelle couvrant la période du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2012.

Par cette convention, la commune s'engage à apporter une attention particulière à :

l'optimisation de la capacité d'accueil,
la qualité de l'accueil,
la diversité des réponses aux familles.

En contre partie, le Conseil Général s'engage au versement d'une subvention annuelle. Celle-ci, fixée actuellement à 0,15 € par heure de garde, pourrait évoluer progressivement jusqu'à 0,24 € par heure de garde en 2015.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de délibérer pour :

Décider de conclure une convention avec le Conseil Général concernant l'aide à l'accueil de la petite enfance.

Autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Avis de la Commission Affaires Scolaires – Petite Enfance : Favorable

Avis de la Commission des Finances : Favorable

Décision du Conseil Municipal : Approuvé à l'unanimité.

2 - Demande de subvention auprès du Ministère de l'Intérieur pour le projet d'extension restructuration de la maison de l'enfance

Rapporteur: Patrice FLOC'H

La commune de Bohars envisage de procéder en 2011 à la restructuration et à l'extension de la Maison de l'Enfance. Il s'agit à la fois de modifier l'ordonnancement et l'affectation de certains locaux afin d'améliorer le confort des enfants et du personnel et de créer des locaux supplémentaires. Enfin il s'agit d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment.

Le projet comprend :

- bâtiment neuf : 130 m² environ,
- locaux à reprendre : 35 m² environ,
- mise en étanchéité à l'air du bâtiment existant.

Ces travaux sont estimés à 286.069,00 € H.T. (342.188,52 € T.T.C.).

Il est donc proposé au Conseil Municipal de délibérer pour :

- décider d'engager cette opération,
- autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Ministère de l'Intérieur afin de financer cette opération.

Avis de la Commission des Affaires Scolaires – Petite Enfance : Favorable

Avis de la Commission des Finances : Favorable

Catherine LE BORGNE souhaite savoir si le coût annoncé de l'opération a fait l'objet d'une estimation. Patrice FLOC'H lui répond qu'une estimation sommaire a été réalisée par un architecte et que celle-ci pourra être affinée en cours d'études.

Décision du Conseil Municipal : Approuvé à l'unanimité.

3 - Convention avec la commune de Guilers relative à l'organisation des Tréteaux Chantants.

Rapporteur : Anne-Marie FLOC'H.

Depuis 2006, la commune de Bohars participe, en partenariat avec la commune de Guilers, aux Tréteaux Chantants organisés par Brest Métropole Océane.

Il a été décidé d'un commun accord entre les deux communes de renouveler la convention de partenariat correspondante :

Il est donc proposé au Conseil Municipal de délibérer pour :

- décider de conclure avec la commune de Guilers une convention de partenariat relative à l'organisation des Tréteaux Chantants pour les années 2011 – 2012 et 2013.
- autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Avis de la commission des Finances : Favorable

Décision du Conseil Municipal : Approuvé à l'unanimité.

4 – Modification du tableau des effectifs.

Rapporteur : Monsieur le Maire.

Dans le cadre du remplacement d'un agent des services administratifs, responsable des Affaires Sociales et du C.C.A.S., titulaire du grade de rédacteur principal, un recrutement a été organisé.

L'agent nouvellement recruté a pris ses fonctions le 9 mai et travaillera en doublon avec l'actuel titulaire du poste pendant quelque temps.

Celui-ci n'étant radié des cadres de la collectivité qu'à compter du 30 juin 2011, il convient de créer un emploi d'adjoint administratif de 1ère classe.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de délibérer pour :

- décider de créer un emploi d'adjoint administratif de 1ère classe, à temps complet, à compter du 10 mai 2011.

Avis de la commission du Personnel : Favorable

Décision du Conseil Municipal : Approuvé à l'unanimité.

5 - Modification du régime indemnitaire.

Rapporteur : Mr Le Maire.

Dans le cadre du recrutement d'un adjoint administratif de 1ère classe, en charge des Affaires Sociales et du C.C.A.S., il est proposé au Conseil Municipal de fixer le régime indemnitaire correspondant au grade d'adjoint administratif territorial de 1ère classe :

- régime indemnitaire de base : 110 €/mois,
- régime indemnitaire fonctionnel (sujétions particulières) : 30 €/mois.

Ce régime indemnitaire sera versé sous la forme d'une Indemnité d'Administration et de Technicité (I.A.T.) sur la base du montant de référence annuel indexée sur la valeur du point par référence à l'arrêté du 14 et 29 janvier et 13 février 2002 avec application d'un coefficient multiplicateur de 3,6557.

Avis de la commission du Personnel : Favorable

Décision du Conseil Municipal : Approuvé à l'unanimité.

6 - Subventions aux associations.

Rapporteur : Chantal CHICAULT.

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer pour procéder à la répartition des subventions aux associations suivant le tableau ci-joint.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de délibérer pour :

- procéder à la répartition des subventions aux associations conformément au tableau ci-joint.
- Autoriser Monsieur le Maire à procéder à leur mandatement qui sera imputé à l'article 6574 de la section de Fonctionnement du budget communal.

Avis des commissions Sports et Animation : Favorable

Avis de la commission des Finances : Favorable

Jean-Yves TREBAOL souhaite savoir si le conseil municipal risque d'être appelé à devoir statuer sur des demandes ultérieures de subvention. Chantal CHICAULT lui répond qu'à ce jour, seules deux demandes n'ont pu être examinées, faute de dossier suffisamment rempli.

Décision du Conseil Municipal : Approuvé à l'unanimité.

7 - Compte-rendu de la délégation du Maire.

Rapporteur : Mr Le Maire.

Monsieur Le Maire rend compte au conseil municipal de la liste des décisions prises dans le cadre de sa délégation. Celles-ci ont porté sur les points suivants :

Décision du 6 avril 2011 :

Déclaration sans suite d'une procédure de marché public (consultation de maîtrise d'œuvre pour la désignation d'un architecte chargé de la remise en état de la toiture de la halle des sports).

Jean-Philippe GOURVES souhaite avoir des informations sur l'état d'avancement de ce dossier. Monsieur le Maire lui répond que celui-ci est toujours au stade de l'expertise et qu'il s'avère préférable de différer les travaux puisque ceux-ci ne peuvent se faire qu'en été. Des conseils ont été demandés à des entreprises pour éviter les travaux lourds préconisés par l'expert judiciaire.

8 – Questions et informations diverses.

8-1 Jean-Jacques LOUARN indique que la commune s'est inscrite au concours des Maisons fleuries. Un appel est lancé aux Boharsiens et aux élus pour y participer.

8-2 Jean-Claude KERJEAN et Gérard FLOURY présentent au conseil un diaporama récapitulant les principaux aménagements de sécurité routière sur la commune :

- Bas de Penfeld : Sécurisation de la rue François Drogou.
- Rue de Kerguillo : travaux pour briser la vitesse et aménagements de voirie.
- Entrée rue de Loguillo
- Giratoire à Kerguillo
- Giratoire à Créac'h Bellec (2010)
- Giratoire à Pen ar Valy (2004)
- Aménagement rue de Loguillo (de la chapelle à Pen Ar Valy) : contre-sens vélo (prévu courant 2011)
 - Ralentisseur devant l'école privée
 - Arrêt de bus devant le foyer communal
- Centre bourg : giratoire devant la mairie - accès P.M.R. - Aménagement de trottoirs devant la boulangerie.
- Rue Huon de Kermadec : reprise du giratoire devant la superette (2009/2010) -Suppression des platanes et création de massifs.
- Traonlez (vers Le Ruffa) : passage sécurisé pour les piétons.
- V.C. N°4 (devant le centre René Fortin) : création d'un trottoir et accès au lotissement de Bohars Ar c'hoat
- R.D. N°26 : Aménagements de sécurité - Projet d'aménagement sécurité et cyclable entre le giratoire du Tromeur et le carrefour de la V.C. N°4.

Jean-Claude KERJEAN signale aussi que des contrôles de vitesse et de passage des véhicules ont été effectués sur certains axes routiers de la commune : des relevés assez élevés voire très élevés ont pu être notés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 05.

BUDGET COMMUNAL 2011

FONCTIONNEMENT	2 321 397,00 €
DEPENSES	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	450 970,00 €
CHARGES DE PERSONNEL	857 440,00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	311 740,00 €
CHARGES FINANCIERES (intérêts des emprunts)	114 105,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	250,00 €
ATTENUATION DE RECETTES	356 346,00 €
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	208 403,00 €
DEPENSES IMPREVUES	22 143,00 €
RECETTES	
PRODUITS DES SERVICES (cantine, garderie, loyers divers...)	171 500,00 €
IMPOTS ET TAXES	1 486 799,00 €
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	600 056,00 €
AUTRES PRODUITS COURANTS	13 005,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 135,00 €
ATTENUATION DE CHARGES	10 700,00 €
TRAVAUX EN REGIE	6 200,00 €
EXCEDENT 2010 REPORTE	30 000,00 €

**BUDGET COMMUNAL 2011
FONCTIONNEMENT
DEPENSES : 2 321 397 €**

■ CHARGES A CARACTERE GENERAL
■ CHARGES DE PERSONNEL
□ AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
□ CHARGES FINANCIERES (intérêts des emprunts)
■ CHARGES EXCEPTIONNELLES
■ ATTENUATION DE RECETTES
■ VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT
□ DEPENSES IMPREVUES

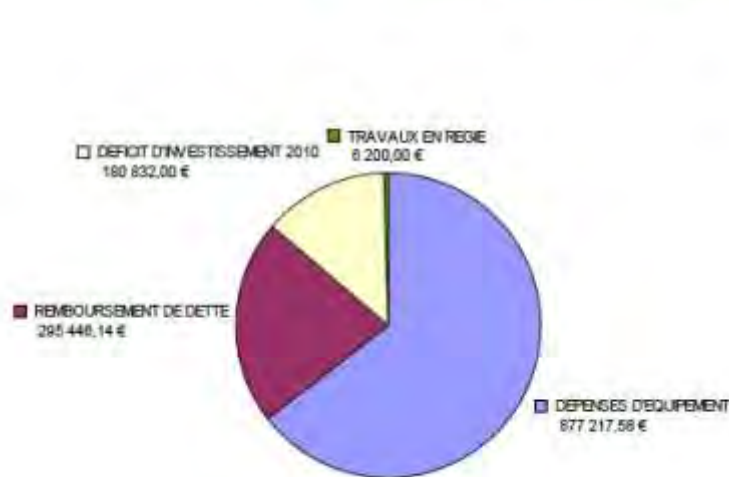


**BUDGET COMMUNAL 2011
FONCTIONNEMENT RECETTES : 2 321 397 €**

■ PRODUITS DES SERVICES (cantine, garderie, loyers divers...)
■ IMPOTS ET TAXES
■ DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
■ AUTRES PRODUITS COURANTS
■ PRODUITS EXCEPTIONNELS
■ ATTENUATION DE CHARGES
■ TRAVAUX EN REGIE
■ EXCEDENT 2010 REPORTE



BUDGET COMMUNAL 2011
SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES : 1 359 695,72 €



■ DEPENSES D'EQUIPEMENT
 ■ REBOURSEMENT DE DETTE
 □ DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2010
 ■ TRAVAUX EN REGIE

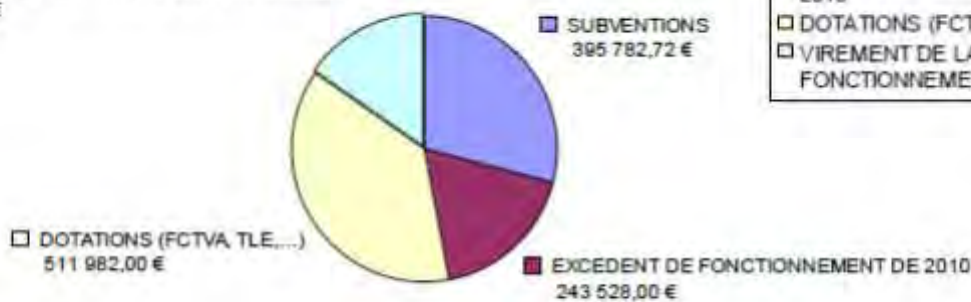
SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	1 359 695,72 €
DEPENSES D'EQUIPEMENT	877 217,58 €
REBOURSEMENT DE DETTE	295 448,14 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2010	180 832,00 €
TRAVAUX EN REGIE	6 200,00 €

RECETTES	1 359 695,72 €
SUBVENTIONS	395 782,72 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE 2010	243 528,00 €
DOTATIONS (FCTVA, TLE,...)	511 982,00 €
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	208 403,00 €

BUDGET COMMUNAL 2011
SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES : 1 359 695,72 €

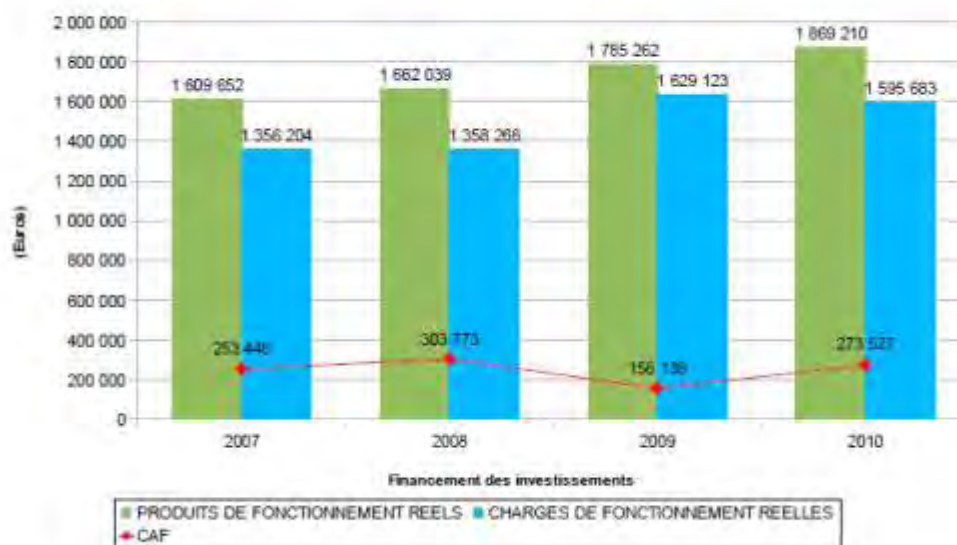
□ VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
 208 403,00 €



■ SUBVENTIONS
 ■ EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE 2010
 □ DOTATIONS (FCTVA, TLE,...)
 □ VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

	2007	2008	2009	2010
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT REELS	1 609 652	1 662 039	1 785 262	1 869 210
CHARGES DE FONCTIONNEMENT REELLES	1 356 204	1 358 266	1 629 123	1 595 683
CAF	253 448	303 773	156 139	273 527

EVOLUTION DE LA C.A.F.



ÉCOLE PUBLIQUE

Les élèves de CM1 ont participé au rallye organisé par la prévention MAIF dans Brest.



Répartis en groupes de 7, c'est à un jeu de piste qu'ils se sont livrés découvrant l'histoire de la ville. Un des objectifs était de leur apprendre à circuler en ville, à pied mais aussi en bus.

Après le pique-nique, le prolongement naturel de cette activité a été la visite de l'espace tram, rue de Siam. L'ensemble des éléments du futur tramway brestois leur a été présenté : nombre de stations, longueur d'une rame, temps de parcours de la 1ère ligne...

Ils ont même conduit un tramway, en virtuel bien sûr. Ils sont rentrés à l'école...en bus, riches de nombreuses connaissances acquises pour devenir un citoyen au comportement responsable, soucieux du développement durable.

« Sous les cahiers la plage »

Du 11 au 15 avril, trois classes regroupant tous les élèves de CP et de CE2, sont parties en classe de mer à la Maison de la Baie de Plouneour-Trez. Ces 59 élèves étaient encadrés par leurs trois instituteurs et cinq parents d'élèves. Les activités ont été menées avec les animateurs du centre, qui ont apporté bonne humeur et compétence dans leurs domaines respectifs. Les enfants ont pu découvrir et s'initier à diverses activités liées au milieu marin, tout en exprimant leur créativité artistique.



Les CE2 ont pratiqué le char à voile sur les étendues sableuses de la Baie de Goulven. Le beau temps était au rendez-vous, et le vent, léger pendant la phase d'apprentissage, a forcé au cours de la semaine à mesure que grandissait l'habileté des enfants à manier leurs bolides. A la fin, chacun maîtrisait parfaitement slalom, virement de bord, empannage et arrêt face au vent.

Tous les enfants ont pu explorer la zone de l'estran de différentes façons.



Armés de sacs poubelles, ils ont effectué un nettoyage de plage. Cette « pêche aux beurks » les a d'une part éveillés à la question de la préservation de notre environnement, et leur a d'autre part fourni les bouts de cordage et autres morceaux de plastique nécessaires à la réalisation de pinsés. Une jolie façon de redonner vie à tous ces déchets!

Cette fois armés de seaux et de bottes, les enfants sont partis pour une pêche à pied avec un biologiste marin. Ils ont ensuite eux-mêmes mis en place un aquarium d'eau de mer pour accueillir leurs crabes, bigorneaux, bernard-l'ermite, poissons et anémones, mettant ainsi en évidence la biodiversité de l'estran breton. Ils ont ainsi pu observer les produits de leur pêche à l'aide de loupes, les nommer, les dessiner et les classer.

Deux séances ont été consacrées à la découverte de la dune. Petits et grands ont pu en faire une approche sensorielle, en marchant à travers les bosses et les creux dunaires les yeux bandés, ce qui n'est pas si facile! Une « palette de dune » a été réalisée par chacun, mettant en évidence la grande diversité des espèces botaniques présentes.

ÉCOLE PUBLIQUE (suite)



Enfin, le dernier jour a vu le découpage et l'assemblage de 59 cerfs-volants, qui ont tous pris leur envol sur la plage ensoleillée, dans un joli ballet multicolore porté par la brise.

Il a fallu ensuite dire au revoir à la baie de Goulven et remonter dans le car. A notre retour à Bohars, un goûter nous attendait dans la cour de l'école, à partager avec les parents, frères et sœurs, tous avides d'entendre les mille et un souvenirs de cette classe de mer.

Témoignage d'un parent accompagnateur:

« Cette semaine en immersion totale m'a permis de rencontrer hors du contexte de l'école, tous ces enfants que je croise tous les jours, d'observer comment ils s'intègrent dans le groupe et entrent dans la vie en communauté. J'ai particulièrement aimé les voir aux prises avec la gestion du quotidien sans l'aide rassurante des parents à la maison. Séances de douche, rangement des placards, service à table et nettoyage de la cantine, ce n'est jamais une mince affaire! Mais chacun s'en est bien tiré et a très certainement fait un grand pas dans l'acquisition de son autonomie. Une surprise de taille: les CP ont été remarquablement autonomes, impliqués et gais dès le début du séjour. Le mélange CP-CE2 était harmonieux, et l'entraide a pu s'installer, tant pour l'écriture des cartes postales que pour le démêlage des cheveux. Chaque enfant était attachant: une grande expérience pour les adultes aussi. Judith Le Roux. »



Nos p'tits mousses racontent

« Cette semaine-là, je l'ai trouvée très bien, je me suis sentie très bien tout au long de ce séjour. J'ai particulièrement adoré le char à voile, la fabrication et le vol des cerfs-volants, par contre je n'ai pas trop aimé la première nuit car je n'arrivais pas à m'endormir même si les chambres étaient spacieuses. J'ai trouvé rigolo de prendre la douche, avant le repas du soir, ensemble à deux ou trois copines. La boum ainsi que la soirée « babybelle » étaient aussi excellentes. Enfin, je n'avais jamais fait de pînsé et ce moment m'a beaucoup plu. J'ai vraiment envie de retourner en classe de mer. Maëva (CE2) »



« J'ai adoré la classe de mer. Ce que j'ai apprécié en priorité, c'est le char à voile, le ramassage des détritux pour le pînsé et la mise en place de l'aquarium. Ce que je n'ai pas aimé, c'est la pêche à pied: je n'aime pas la pêche à pied parce que ça glissait, parce que nous étions trempés et puis grimper partout juste pour avoir des animaux, je n'y trouve aucun intérêt. En tout cas, j'aimerais y retourner à Plouneour-Trez mais avec toute ma famille. Elise (CE2) »

« J'ai adoré la classe de mer parce qu'on a pu faire plein de choses qu'on n'avait jamais faites. Quand nous sommes arrivés, nous avons fait la pêche aux beurks, c'était super, nous avons ramassé, sur la plage, des serviettes, des canettes et plein d'autres choses déposées par la marée... Le char à voile, c'était mon moment préféré de la journée, on pouvait aller à fond la caisse puis il y avait des obstacles, il fallait passer à droite ou à gauche, le volant du char s'appelle le palonnier. J'ai vraiment vraiment adoré la classe de mer. Je me sentais bien là-bas. Blanche (CE2) »

« J'ai beaucoup aimé la classe de mer car il y avait du char à voile. Par contre, la pêche à pied, j'ai moins aimé que le char à voile, j'ai eu froid ce matin-là. J'aimais dormir avec mes amis. La BOUM: génial, j'en ai même rêvé la nuit, cool! Papa, Maman et Aymeric étaient contents de moi et moi, aussi, j'étais content de moi. Nous sommes bien rentrés, le vendredi, et cela m'a fait drôle de revoir mon petit frère que j'avais quitté pour une semaine. Melvin (CE2) »

Samedi 25 juin 2011 portes ouvertes à l'école maternelle publique à partir de 10h30 pour les nouveaux élèves inscrits. Les enseignants présenteront l'école.

ÉCOLE NOTRE DAME DE LOURDES



Une mini-assistante britannique

L'école a accueilli pendant 10 jours une mini-assistante britannique. Originnaire de Cornouailles, Charlotte a été hébergée dans une famille de l'école. Avec elle, les élèves ont découvert la culture et la langue d'outre-Manche. Elle est intervenue dans toutes les classes primaires et maternelles pour raconter des histoires, apprendre des chants aux enfants et leur faire découvrir la cuisine britannique. Elle a plus spécifiquement travaillé à partir d'un album : « My cat likes to hide in boxes ». La veille de son départ, tous les élèves se sont rassemblés sur la cour maternelle pour la remercier et lui dire au revoir.

Opération solidarité



Le vendredi 22 avril, l'école a organisé une opération de solidarité pour Haïti. Ce moment de partage s'est déroulé à l'espace Roz-Valan sous un magnifique soleil. A la place du repas habituel de midi, les enseignants et les élèves qui le souhaitent ont partagé un pique-nique simple composé d'un sandwich et d'une compote. L'argent économisé (différence entre le prix d'un repas traditionnel et celui du pique-nique) sera reversé à la Société des Prêtres de Saint Jacques en faveur des sinistrés d'Haïti. Ce temps fort a été pour chacun l'occasion de se rapprocher des autres.

Inscriptions année scolaire 2011-2012 : Il est encore et déjà possible d'inscrire vos enfants pour la rentrée de septembre. Les enfants nés en 2009 peuvent être inscrits même si vous n'avez pas l'intention de les scolariser dès la rentrée. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la directrice par téléphone au 02-98-03-59-27 ou laisser un message avec vos coordonnées sur le répondeur de l'école. Permanences au bureau le mardi après-midi et le vendredi après-midi.

Vie Associative

LOISIRS ET DÉTENTE



Notre club a organisé sa sortie mensuelle le 20 avril et 48 adhérents ont pris le car pour une excursion au village de POUL-FETAN dans le Morbihan. Un arrêt à Quimperlé nous a permis d'effectuer une promenade dans cette petite ville intéressante qui mérite une plus longue visite. Nous avons poursuivi notre voyage par des routes départementales serpentant à travers de superbes paysages vallonnés et verdoyants et traversant les bourgs d'Arzano, Plouay, Lavaudan avant d'atteindre POUL-FETAN, situé dans le cœur du Blavet. POUL-FETAN (lavoir de la fontaine en breton) est un petit village, reconstitué par des bénévoles entre 1980 et 1990 dans l'esprit de la

vie au 19^{ème} siècle. Le déjeuner nous a été servi dans le cadre d'une authentique auberge bretonne. Le menu, apprécié par tous, comportait essentiellement des produits du terroir.

L'après-midi a été consacrée à la découverte des lieux qui s'étendent sur plusieurs hectares.

Les expositions sur les métiers de nos anciens sont abritées dans les chaumières et nous avons pu admirer entre autres : TI-LOUISE (préparation de crêpes), TI-AR-GLOAN (travaux de la laine et les outils), TI-FORN (avec sa bonne odeur de pain), TI-CHISTR (cellier et cidre), TI-AR-C'HOUARC'H (fabrication de cordes et de toile et de chanvre).

Nous avons aussi regardé les lavandières en activité.

Dans ce cadre champêtre et calme nous avons pu goûter quelques moments agréables de pause à l'ombre des frondaisons de magnifiques châtaigniers et chênes séculaires.

Nous avons repris la route par Hennebont et regagné BOHARS après avoir vécu une belle journée, sous un soleil estival dans une superbe contrée de la Bretagne intérieure peu connue de la majorité d'entre nous.

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE

YOGA

En vue de préparer la rentrée de septembre 2011, nous souhaiterions connaître la disponibilité et le nombre approximatifs des personnes intéressées et susceptibles de participer aux cours de Yoga.

En effet, à la demande des professeurs qui dispensent les cours et qui sont très sollicités, nous serons probablement amenés à modifier les horaires des séances, soit :

- le mardi de 9h à 10h30 (inchangé)
- le jeudi : 2 cours le premier vers 18 h et le deuxième vers 20h.
- la séance du mardi soir serait supprimée.

Cet avis ne concerne pas les adhérents qui ont déjà répondu au sondage.

Il est surtout destiné aux nouvelles personnes qui souhaitent participer ou seulement essayer le Yoga en septembre 2011.

Contact : Elisa Corre 02 98 03 53 08
mail elisa.yoga2@orange.fr



GYM ENFANTS



Les enfants ont beaucoup de plaisir à travailler avec Gurvan, leur moniteur, qui sera présent à la prochaine rentrée.

Le moment fort a été l'anniversaire de Gurvan à Pâques avec distribution de bonbons et de chocolats.

CHORALE

Le dernier concert donné à Rostrenen pour la SNSM avec la participation de "la musique des équipages de la flotte" dirigée par Michel DISSEGNA fut un grand succès. Les choristes garderont de cette sortie un souvenir inoubliable.

DESSIN ET STRETCHING

Ces deux cours se poursuivent dans une très bonne ambiance avec Robert et Françoise.

ART FLORAL

Toujours aussi créatives, nos animatrices bénévoles Sylvianne et Magali continuent avec beaucoup de plaisir à proposer la réalisation de bouquets de plus en plus recherchés.



CLUB CYCLOTOURISTE



« Un peu plus à l'Est »

Le mois de juin verra le CCB diriger ses efforts vers l'Est : la randonnée annuelle sur route nous conduira vers Plouay et à la fin du mois vers Callac pour participer à la « Pierre Le Bigault ».

Les sorties hebdomadaires (samedi & dimanche matin, mardi après-midi) ou mensuelles (mercredi à la journée) se poursuivent.

Le programme est bien sûr disponible sur le site :
<http://www.cycloclubbohars.org/>

LES ARCHERS DE BOHARS



Reprise de la saison extérieure TIR NATURE pour les archers de Bohars, par le concours de Ploumilliau. Margot, Berthin et Yvon se sont classés respectivement 1er, 3ème et 3ème.

Le week end du 8 MAI a eu lieu le championnat de Bretagne de tir nature à Plouedern 10 archers ont représenté le club de Bohars : Pluie de médailles et de très bons scores sur un terrain très difficile techniquement et physiquement .

Margot FALHON : médaille d'or et championne de Bretagne catégorie arc de chasse.

Grégory PAILLARD : vice champion de Bretagne et médaille d'argent catégorie arc de chasse

Gaëlle BOSSARD : médaille de bronze dans la catégorie arc de chasse.

3 membres du club de Bohars médaillés dans cette catégorie sur 6 possibles

Mais aussi remarquons la belle prestation d'**Yvon GUILLOU**, vice champion de Bretagne et médaille d'argent catégorie tir libre, catégorie très technique et de très haut niveau.

Toujours dans la catégorie arc de chasse on notera la belle place de 4ème de **Roland BERTEVAS** et le très beau score de **Benoît SIMON** pour son premier concours .

Toute l'équipe des archers de Bohars se félicite pour cette avalanche de médailles.

L'entraînement technique dans le bois de COAT MEAL, aménagé par Bernard et Pierre, explique ces bons résultats a déclaré Berthin coach de l'équipe extérieure.

MILL'S VALLEY DANCERS



Portes ouvertes et bal

Venez découvrir la danse country avec MILL'S VALLEY DANCERS

Le vendredi 10 juin 2011

à partir de 20h00

au foyer communal.

Des démonstrations et des initiations vous seront proposées.

Les pré-inscriptions pourront se faire ce jour.

LES GODILLOTS



☎ 06 84 55 15 75
02 98 03 63 73

Email : godillots.bohars@gmail.com

Programme : juin 2011

Mardi 7 : Chapelle de Locméven, covoiturage 2€,
rdv : 13h30, parking du Kreisker,
départ : parking plage de Kerhornou.

Jeudi 9 : Bohars,
rdv : 14h, parking du Kreisker.

Mardi 14 : Bohars,
Rdv : 14h, parking du Kreisker.

Jeudi 16 : Tinduff, covoiturage 2€,
départ : 13h30, parking du Kreisker,
14h, parking du port du Tinduff.

Mardi 21 : Presqu'île de Kermorvan, covoiturage 2€,
Rdv : 13h30, parking du Kreisker,
Départ : parking moulin d'en bas.

Jeudi 23: Bohars,
Rdv : 14h, parking du Kreisker.

Mardi 28 : Bohars,
rdv : 14h, parking du Kreisker.

Jeudi 30: Tréouergat, covoiturage 1€,
rdv : 13h45, parking du Kreisker,
départ : 14h, parking du bourg.

Jeudi 2 : Ascencion.

Chaque dimanche : Rendez-vous à 8h30 à la Grange

ASSOCIATION ESCABELLE

Le festival entrendanse accueilli à Bohars les 20, 21 et 22 juin

Ce festival conçu par l'équipe pédagogique de l'école publique de Bohars en 1997 et porté par elle pendant une dizaine d'années, est maintenant développé en lien avec l'Association Escabelle et un collectif d'enseignants, avec bien sûr, l'aide de bénévoles et le soutien sans faille de la commune.

Ce festival, pourra pour la première fois être présent à Bohars, grâce à la réalisation de l'espace Roz Valan et sa possibilité d'accueil dans de bonnes conditions de propositions artistiques.

Cette année Entrendanse prend une dimension départementale, car il se déroulera également dans deux autres lieux : le Quartz, le centre culturel l'Athéna à Ergué Gabéric.

Entrendanse évolue...ses objectifs demeurent : offrir un accueil de qualité aux créations artistiques réalisées en milieu scolaire, sensibiliser aux pratiques artistiques, sous leurs différentes formes, à ce qu'elles apportent de découverte, d'enrichissement personnel, de construction de son rapport au monde... un immense champ d'investigation de l'humain.

**Exposition photo « Sur les traces d'Entrendanse »
dans le hall de l'espace Roz Valan,
Bohars**

Des ateliers pour sensibiliser les enfants au land art auront lieu dans le bel espace arboré en contrebas de la salle et donneront lieu à une réalisation visible par tous...

Le festival est ouvert à tous (dans la limite des places disponibles).

Prix des entrées : 5 €

3€ tarif réduit, Gratuit -14ans. Billetterie sur place, pas de réservation.

Renseignements : association escabelle 02 98 49 71 39 escabelle.asso@wanadoo.fr

ECOLE DE MUSIQUE



Le gala de l'école de musique aura lieu le 17 juin à l'Espace Roz Valan

Le 26 juin, toujours à l'Espace Roz Valan les élèves de l'Ecole de musique se joindront à l'orchestre des cadets du conservatoire de Brest pour le Concert de fin d'année.

En bref et en vrac

- ◇ Femme de ménage expérimentée, avec références, recherche heures de ménage et repassage à Bohars et environs. Chèques emplois-services acceptés. Tél : 06 20 90 48 39
- ◇ À vendre voiture 806 ST 2.0 HDI très bon état pack, 7 places, année 2001, 185 000 km, 6200€ à débattre, visible à Bohars. Tél : 06 63 27 44 18
- ◇ À vendre maison Bohars Penfeld Bras bien située, voie sans issue, jardin arboré environ 1400m2 garage/sous sol aménagé, salon (cheminée) + salle à manger 40m2, cuisine aménagée, 5 chambres + 1 bureau. Tél : 06.63.90.24.24
- ◇ Jeune fille 17 ans, cherche enfants à garder, soirée, week-end, et tous les jours à partir du 10 juin (sauf dates bac de français). Vous pouvez me contacter au 06.47.96.45.96 ou par mail lea_legleau@yahoo.fr
- ◇ Jeune fille 17 ans en 1ère S et habitant Bohars s'occuperait de vos enfants le week-end et pendant les vacances. Tél : 02.98.47.72.50 ou 06.58.58.13.96
- ◇ Je suis une étudiante de 17 ans, sérieuse et responsable qui souhaite garder vos petits bouts de choux, je suis libre pendant les vacances scolaires, le week-end et occasionnellement le soir pendant la semaine. Expérience en baby-sitting. Pour me contacter : 06.29.91.94.66

Festival

SAMBA INTERGÉNÉRATIONNELLE



Le président de l'association Al Compas Del Corazon, Eric L'Affeter, se félicite de la soirée samba à Roz Valan, encadrée par Xavier et Annie. Pour une première participation au festival culturel, la section danse de société a attiré plus de quarante personnes, ravies de découvrir les pas de danse d'un autre continent. Après un échauffement, ce groupe composé d'adultes et d'enfants s'est initié à la technique de la samba sur des rythmes de musiques brésiliennes. Dans une bonne ambiance, la séance s'est terminée par une démonstration des professeurs. Suite à ce beau succès, tous les protagonistes se sont donnés rendez-vous dans le bois samedi après-midi afin d'entraîner tous les boharsiens dans la danse.

CONTES BRÉSILIENS



Maria Helena et Marli, deux brésiliennes originaires de Rio sont allées à la rencontre des enfants à la bibliothèque pour expliquer les mythes de leur grand pays. Habitant Brest depuis le début des années 1980, elles témoignent ainsi par leurs actions lors de cette semaine auriverde, de la richesse due au métissage : art culinaire et oral. En effet, lors de la narration de la légende de Saci Perere, tant évoquée durant leurs enfances, elles montrent les influences africaines de ce personnage coquin et espiègle. Ce petit être noir, unijambiste et portant un chapeau rouge fait des farces uniquement aux adultes puis disparaît.



Après un apprentissage de quelques mots en portugais, nos deux intervenantes ont entraîné les enfants dans une ronde enchantée. La matinée s'est clôturée autour d'un guarana, boisson très prisée, et de spécialités culinaires : bol de banane à la cannelle et le fameux cuscus : gâteau à base de noix de coco, de tapioca.
(en photo, Maria Helena, évoquant une comptine endiablée).

Centre de loisirs

**L'accueil de loisirs sera ouvert cet été
du 04 Juillet au 02 Septembre
avec une fermeture prévue du 01 au 15 Août.**

deux camps seront organisés:



- un séjour initiation aux arts du cirque pour les 6/10 ans du 04 au 08 Juillet en camping à Guissény.
- un séjour voile (catamaran /optimist) pour les 10/12 ans du 22 au 26 Août.



Les séances d'inscriptions se feront au centre de loisirs : le samedi 04 juin de 10h30 à 11h30
le mercredi 08 Juin de 17h30 à 19h.

Jeunesse

FOYER DES JEUNES

OLYMPIADES DE BOHARS -FICHE D'INSCRIPTION

La Mairie de Bohars, en partenariat avec les clubs sportifs de Bohars, organise des Olympiades permettant aux enfants et aux jeunes **de 8 à 13 ans (CE2-5^e)** de découvrir les activités sportives pratiquées sur la commune.

Cette animation se déroulera le samedi 18 juin de 13h30 à 17h30 au complexe du Kreisker.

Fiche d'inscription à remettre en Mairie pour le **lundi 6 juin (au plus tard)**.

Nom : Prénom : Age :
Sexe : F ou G

Autorisation parentale

Je soussigné(e),.....autorise mon fils, ma fille, à participer aux Olympiades de Bohars, le 18 juin 2011.

Je certifie la non contre-indication aux activités sportives. Toute photo prise lors des activités pourra être utilisée pour mettre en valeur la journée.

En cas d'urgence, j'autorise les responsables des Olympiades à prendre toute décision relative à une éventuelle hospitalisation et intervention médicale.

Numéro de téléphone (obligatoire) en cas d'urgence :

(Prévoir une tenue sportive et adaptée à la météo)
Fait le :
Signature du responsable légal



Je me porte volontaire pour l'encadrement d'un groupe pendant l'après-midi.



Jeu de l'oie encadré par Jean-Philippe, expert en animaux d'Amazonie



De délicieux breuvages exotiques par Mundo Feliz



Beach-Volley, joueurs de l'Iroise de Saint-Denis



Exposition par notre fidèle guide, Jean Claude



Découverte d'instruments de musique par Tatai et Marcos, d'Os Bahia, et Junior Natureza



Bohars-Plage, 8m² de bonheur pour les tous petits



Goûter à la sortie de l'école par Marti, Sandra et Maria Hélène



Jiu Jitsu pour les écoles, avec Paolo, Alesandro et Laurent de Gracie Barra 29



Bracelets brésiliens avec Géraldine



Les produits cosmétiques de Rosanna



L'Amazonie par Jean-Pierre, avec les plantes du conservatoire du Stangalar



Capoeira au rythme de Berimbau

**Merci à tous les bénévoles,
au public et au soleil !**